



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bilan des attaques commises par les grands carnivores sur le bétail pendant la saison d'estivage 2020

Le Département de l'environnement et de la sécurité (DES) présente le bilan des attaques imputables au lynx et au loup sur des animaux de rente en 2020. Sur l'ensemble du territoire vaudois, trois moutons et un veau ont été tués par des grands carnivores entre avril et novembre de cette année. En 2021, le DES reconduira et renforcera les mesures mises en place pour accompagner les éleveurs.

Au cours de la saison d'estivage 2020 dans le canton de Vaud, le lynx a tué un mouton en avril à la Comballaz (Ormont-Dessous) alors que le loup a attaqué deux moutons en août aux Esserts (Le Lieu) et un veau au Reculet-Dessus (Gingins) en août également. Les analyses génétiques n'ont pas permis d'identifier l'individu dans le cas des deux moutons tués aux Esserts. Elles ont en revanche permis de déterminer que l'un des loups de la meute qui s'est formée dans le Jura vaudois en 2019, le mâle M95, est l'auteur de l'attaque commise sur le veau au Reculet-Dessus.

Pour l'ensemble de cette année, les indemnisations pour les dommages aux animaux de rente se sont élevées à 2600 francs.

Mesures de soutien et suivi des populations

À la suite de ces attaques, le DES a rencontré des représentants des éleveurs ainsi que de Prometerre afin d'élaborer une stratégie commune de protection des troupeaux. Dans cette optique, des essais ont été menés au cours de l'été sur l'alpage de la Rionde-Dessus (Marchissy). Dans le cadre de ces échanges, le DES a également affirmé sa volonté de reconduire et de renforcer les mesures déjà instaurées pour accompagner les éleveurs, comme la collaboration avec la Fondation Jean-Marc Landry et Pro Conseil pour le suivi et la protection des troupeaux. Des mesures supplémentaires seront annoncées par le DES au premier trimestre 2021.

En parallèle, les populations de loups et de lynx présentes sur le territoire cantonal continueront à faire l'objet d'un suivi détaillé en collaboration avec la Fondation KORA, spécialisée dans l'écologie des carnivores et la gestion de la faune sauvage.

Concertation avec les acteurs concernés

L'Etat de Vaud est également soucieux d'impliquer et d'informer l'ensemble des acteurs concernés dans le suivi des espèces. C'est dans cet esprit qu'il a instauré dès 2008 le Groupe Grands Carnivores qui comprend des représentants des milieux agricoles, de la Confédération, des organismes de protection de la nature, des éleveurs, des milieux scientifiques et des chasseurs. Ce groupe permet une coordination étroite avec l'ensemble des interlocuteurs identifiés sur le territoire vaudois.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 16 décembre 2020

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DJES, Frédéric Hofmann, chef de la section chasse, pêche et espèces, Direction générale de l'environnement